

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

aux recommandations formulées dans l'aliénation des biens et du matériel excédentaires du gouvernement fédéral, des Rapports de le printemps 2018 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
41	L'Agence du revenu du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, la Gendarmerie royale du Canada et Services partagés Canada devraient revoir leurs processus internes dans le but de faciliter les dons de biens excédentaires.	L'ARC accepte de faire l'examen de ses processus internes en vue de faciliter le don de biens excédentaires. L'ARC effectuera cet examen d'ici septembre 2019. Toutefois, une approche horizontale intégrée et plus vaste à l'échelle du gouvernement faciliterait la mise en œuvre d'un processus de don efficace, impartial et transparent, tant pour le ministère qui fait le don que pour l'organisation qui le reçoit.	Un processus simplifié qui facilitera et encouragera les dons de biens excédentaires.	Septembre 2019	<p>Examiner les politiques et les procédures de l'Agence pour trouver des occasions d'améliorer les processus actuels afin de permettre une hausse de l'utilisation des dons en tant que méthode d'élimination, et les mettre à jour s'il y a lieu d'ici septembre 2019.</p> <p>Rechercher des fournisseurs tiers ou d'autres ministères du gouvernement pour obtenir des possibilités de don viables d'ici février 2019.</p> <p>Étudier les possibilités permettant d'étendre la portée des dons au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt d'ici avril 2019.</p> <p>Élaborer des outils pour aider les utilisateurs avec le processus de don d'ici septembre 2019.</p> <p>Commencer la promotion des outils, des processus et des procédures mis en œuvre d'ici septembre 2019.</p>	ARC Roger Houde, Directeur général 613-947-3262	